

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2017

OBJET DE LA REUNION :

Délibérations :

- 1) Vote des 3 taxes
- 2) Budget Primitif 2017

Questions Diverses

MAIRE : Max LAFOND, Maire

PRESENTS : MM RODRIGUEZ Fabienne – ALBERT Laurence – BASSET Catherine - CROZIER David - REYNAUD Daniel - VERNET Sébastien - CHAPUS Bernard – MARCON Denis - ROMESTANT Philippe.

ABSENTS EXCUSÉS :

SECRETAIRE DE SEANCE : CROZIER David

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil est approuvé.

VOTE DES 3 TAXES

Le Maire propose au Conseil Municipal de délibéré sur les taux des 3 taxes directes locales.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2017 à chacune des 3 Taxes directes locales

DECIDE à l'unanimité des membres présent d'accepter les taux des 3 taxes locales et de retenir le tableau suivant :

<u>Taxes</u>	<u>Base</u>	<u>Taux</u>	<u>Produits Correspondants</u>
Taxe Habitation	391 900	6.59 %	25 826
Foncier Bâti	240 400	10.59 %	25 458
Foncier Non Bâti	12 800	70.16 %	8 980
TOTAL :	645 100		60 264

BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif est présenté compte par compte par Monsieur le Maire et s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	533 349.91 €	332 566.37 €
Recettes	533 349.91 €	332 566.37 €

Après diverses explications le budget primitif 2017 de la Commune est voté à l'unanimité des membres présents.

Questions Diverses :

Voirie : Une estimation par Michel LEVEQUE du Conseil Départemental a été réalisée pour un montant de 46 106 € HT. Une consultation sera lancée auprès des Entreprises.

Le devis de SARL FRERES VIDAL concernant divers travaux Quartier Le Pré et Moulin de lagharde a été accepté pour un montant de 3 214 € HT.

Clocher de l'Eglise : Les travaux de réfection du Clocher de l'Eglise sont en cours.

Séance levée à 22h00 minutes
Fait à ROCHESSAUVE le 6 avril 2015
Le Maire,

